

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Réuni le 28 novembre 2023

heure de début de séance : 18 heures 15

heure de fin de séance : 20 heures 45

	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Président de séance</i>	<b>Pierre FOURNIER</b>	Proviseur
<i>Secrétaire de séance</i>	<b>Simon DARCHY</b>	FCPE

Nombre de membres présents : 21

Quorum : **Atteint**

Une question est posée par M. Amar au sujet d'IMP non distribuées. M. Fournier indique qu'elles ont été attribuées au BTS.

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 7 novembre est *approuvé* [ X ]  
*refusé* [ ]

*Résultat du vote : 1 abstention*

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières	2	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)	1	
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions		
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...		
IX	Formation continue. GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Mise en place des instances	1	
XII	Questions Diverses	1	
<b>Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>6</b>	

*Le 22 décembre 2023*

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
<i>Transmission à l'Inspecteur d'Académie</i>	<i>Transmission au Recteur</i>
<i>le</i> .....	<i>le</i> .....

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du  
MARDI 28 NOVEMBRE 2023**

*sous la présidence de : Pierre FOURNIER*

	Présents	Absents	Excusés
<b>REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION</b>			
- Chef d'établissement : Pierre FOURNIER	X		
- Adjoint : Elisabeth DEBLYCK	X		
- Gestionnaire : Nathalie FERDINAND	X		
- Conseiller Principal d'Education : Bénédicte DIAZ	X		
- Chef des travaux : Florence SAEZ			X
<b>PERSONNALITES</b>			
- de la collectivité de rattachement :	Florence BRUTUS		X
	Thierry MATHIEU	X	
- de la commune siège :	1 – Alberte FREY		X
- du groupe de communes	1 – Michel HERAIL	X	
- qualifiées	1 – Luc MAS	X	
	2 -		
<b>REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS</b>			
<b>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</b>			
1 – M'Hamed BEN AMAR	X		
2 – Sylvain SAES représenté par Mme MARCOU	X		
3 – Julien MANRESA	X		
4 – Emmanuel SCHNEIDER représenté par M. DIAZ	X		
5 – Salomé BOUR	X		
6 – Etienne COCHARD	X		
7 – Sandra DUCHENE	X		
<b>- au titre des personnels A.T.O.S.S. :</b>			
1 – Alexandra NIVESSE	X		
2 – Jamila HARRAT	X		
3 – Manon GOMEZ représentée par Mme HADJ SAYAH	X		
<b>REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES</b>			
-parents	1 – Najah KHARBACHI	X	
	2 – Florence FABUREL	X	
	3 – Simon DARCHY	X	
	4 – Monya MOUHAMOSSI représentée par Mme EL BETTANY	X	
	5 – Ludovina COLOMBO	X	
	6 –		
	7 -		
- élèves	1 – Eleane LAPIERRE		X
	2 – Amel DARCHY	X	
	3 – Anaïs THIBAUT représentée par Mme JOUMA	X	
	4 – Ambre SOULE	X	
	5 – Amine CHABOUNE		X
<b>MEMBRES INVITES</b>			

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- *Séance du : 28-11-2023*  
- *N° de séance : 2*

---

**Chapitre : II**

**Affaires financières**

---

- GRETA :

M. Fournier rappelle que le GRETA a son propre financement avec un budget de 3 904 000 € équilibré. Description de la répartition des recettes et des dépenses (voir document joint). Suite à la question de M. Amar concernant la diminution des recettes liées à la formation continue, M. Fournier indique que les demandes en formations émanant de la Région ont diminué obligeant la structure à diversifier l'offre et à augmenter la part des offres d'apprentissage.

Vote et adoption du budget du GRETA à l'unanimité

- Lycée :

Mme Ferdinand, Agent Gestionnaire et Comptable de l'établissement, rappelle la répartition des différents personnels au sein de l'établissement (voir document joint). Elle indique que le budget est fonction du projet d'établissement qui s'articule sur trois axes: se sécuriser, s'entraider et s'émanciper.

L'objectif en 2023 est d'atteindre l'équilibre budgétaire, d'améliorer l'offre de restauration (suppression des ruptures d'approvisionnement, réflexion sur la loi Egalim...) ainsi que l'amélioration des conditions de travail et de vie au sein de l'établissement. La répartition des différents postes recette/dépenses apparaît dans les documents comptables en pièce jointe.

L'ensemble du CA a bien pris connaissance de la diminution notable de 9% de la subvention de fonctionnement de la Région nécessitant un prélèvement sur fonds de roulement pour le budget 2024, ramenant le fond de roulement à 19j de fonctionnement.

M. Amar demande à quoi correspondent les dépenses diverses de l'enseignement général AP : Mme Ferdinand indique que ces dépenses correspondent à des achats de stylos, papier, etc...

M. Manresa note que le budget pour les sorties scolaire a augmenté.

M. Schneider demande une précision quant à l'offre de transport en train à 1€: la budgétisation des transports pour les sorties prend en compte le tarif normal de la SNCF.

Vote et adoption du budget du Lycée à l'unanimité.

- Est porté au vote, à la demande de la Région, qu'apparaisse le logement de fonction du 3ème adjoint. Mme Ferdinand indique que l'entretien de ces logements (peinture, réaménagement des cuisines) a été réalisé en juin (ce qui n'avait pas été fait depuis 2009).

Vote et adoption à l'unanimité.

- Est porté au vote l'embauche de Mme Boulet et Mme Guiraud pour les dispositifs DRE et Mme El Aissaoui pour le dispositif PFT

Vote et adoption à l'unanimité.

- Est porté au vote le Fonds d'Aide à la Restauration.

Vote et adoption à l'unanimité

- Information sur le dispositif PHARE par Mme Deblyck : ce dispositif a pour but de prévenir et prendre en charge le harcèlement à l'école, collège et lycée. C'est à la fois reconnaître un droit aux enfants à une scolarité sereine et une protection juridique pour les enseignants et les établissements.

L'idée est de mettre en place une communauté protectrice d'adultes et d'élèves au sein des établissements. Pour cela, une équipe ressource composée de 14 adultes (enseignants, CPE et AED) et de 35 élèves nommés « Ambassadeurs » seront formés à la prévention et à la lutte contre les discriminations. Une information sera donnée aux parents d'élèves lors de la réunion parents professeurs du 19 au 21 décembre.

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*- Séance du : 28-11-2023*  
*- N° de séance : 2*

---

***Chapitre : XI***

***Mise en place des instances***

---

Modification des suppléants des représentants des parents d'élèves aux instances

Concernant les commissions CHS et CVL, Mme Colombo représentante des parents d'élèves PEEP propose M. Lebrun et M. Kus en tant que suppléants.

Mme Kharbachi, représentante des parents d'élèves FCPE, rappelle la nécessité de respecter la répartition des commissions entre les deux fédérations conformément au vote des parents d'élèves.

Vote et adoption moins quatre absentions

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- *Séance du : 28-11-2023*  
- *N° de séance : 2*

---

**Chapitre :**

**Travaux**

---

---

**Projet d'aménagement de l'entrée du lycée**

Plan de construction de l'entrée principale du lycée sécurisée, ainsi que d'une salle polyvalente et d'un local à vélo. Budget 20 Million d'euros.

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- *Séance du : 28-11-2023*  
- *N° de séance : 2*

---

**Chapitre : XII**

**Questions diverses**

---

- Suite à une question de Melle Darchy Amel, déléguée des élèves, concernant une manipulation sur Pronote, Mme Deblyck l'informe que la procédure a été transmise aux enseignants.
- Mme Colombo, représentante des parents d'élèves PEEP, souhaiterait un calendrier prévisionnel des examens ainsi qu'un tableau d'affichage. M. Fournier indique que le calendrier est déjà en place sur Pronote et Mme Ferdinand commandera des tableaux pour les deux fédérations de parents d'élèves.
- Concernant la nomination des représentants des parents d'élèves à la Commission Éducative, elle est laissée à l'appréciation du chef d'établissement. M. Fournier le fera prochainement.
- M. Fournier informe l'assemblée que le dispositif de surveillance à l'entrée de l'établissement a été allégé permettant de redéployer les AED et notamment pour la surveillance de la cantine où des incidents entre élèves et enseignants concernant la priorité de passage ont été relevés.
- Pannes de la badgeuse de cantine: des dysfonctionnements informatiques en lien avec un déficit de sécurisation du système informatique du lycée ont conduit à des pannes de la badgeuse pour l'enregistrement des élèves lors de leur passage pour le réfectoire entraînant des retards importants. Des modifications dans la sécurisation du système informatique sont à l'étude.